



# POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET  
Tél : 06.27.50.07.44  
**COMMISSION SENIORS**

District de la Loire  
Tél : 04.77.92.28.75

PV N°28 publié le 03/03/2026

Réunion du lundi 2 mars 2026

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79  
Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

## NOTE AUX CLUBS

- Les clubs doivent impérativement correspondre avec la Commission Seniors à l'adresse suivante : [seniors-loire@loire.fff.fr](mailto:seniors-loire@loire.fff.fr)
- **Les clubs de la D5 Poule D sont priés de prendre note du forfait général de l'équipe Se. La Rivière 3, à compter de ce jour.**
- A dater du samedi 22 novembre, le club de **Cellieu (D1) n'est plus autorisé à jouer le samedi soir** et devra se mettre en conformité avec l'éclairage de son complexe sportif. Tous les matchs de ce club seront programmés le dimanche à l'heure officielle.

## COURRIERS RECUS

Se. Côte Chaude : refus de décaler le match de Coupe de la Loire : match maintenu le 4 avril.  
Roche St Genest : refus d'avancer l'horaire en D2 Poule A pour le 8 mars.  
Doizieux : rapport concernant l'attitude de l'arbitre en D4 Poule F.  
Hautes Chaumes : demande d'avancer la rencontre en D4 Poule D au 15 mars.  
Jonzieux/St Romain : accord pour avancer la rencontre de D4 Poule D au 15 mars.  
Montagnes du Matin : on vous a répondu la semaine dernière, une rencontre ne peut être reculée : match maintenu le 4 avril.  
Bords de Loire : changement de terrain en D5 Poule C pour le 8 mars.  
Périgneux St Maurice : accord pour le changement de terrain en D5 Poule C.  
St Joseph St Martin : concerne les résultats des équipes Seniors du 1er mars.  
St Priest en Jarez : déclare forfait en D3 Poule D pour le 1er mars : transmis aux règlements.  
Tartaras : déclare forfait en D5 Poule E pour le 22 mars : transmis aux règlements.  
Chambéon Magneux : changement de terrain en D3 Poule D pour le 8 mars.

## RAPPEL AUX CLUBS

Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique : il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).